

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six Novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 19 Novembre 2015.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 27 – REPRESENTES : 2.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : Mme ORDRONNEAU Séverine (pouvoir à Mme COOREVITS Catherine) et M. RICARDEAU James (pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme SCHLADT Rita et M. PLUMELET Jean-Luc.

<b>OBJET</b> :	<i>Subvention aux établissements scolaires pour les activités éducatives hors école – année 2016.</i>
----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° 2015 / 11 / 10

*Afin de faciliter l'organisation des activités éducatives qui se déroulent hors de l'enceinte scolaire, il est proposé de voter une subvention par élève domicilié à BLAIN, et scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire blinoise.*

*Cette dotation est accordée pour les sorties scolaires à l'exception des trajets effectués dans le cadre des activités liées à la Maison de la Culture, à Musique et Danse en Loire-Atlantique et à la Médiathèque du Puits au Chat.*

*Ces sommes sont gérées par les responsables des établissements scolaires et un bilan de l'utilisation de cette dotation est adressé à la collectivité territoriale en fin d'année scolaire.*

*Vu l'avis favorable de la Commission municipale Éducation-Enfance en date du 8 Octobre 2015.*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré*

- *DECIDE de fixer le montant de la participation aux classes de découverte à 12,75 € par enfant blinois à chaque établissement scolaire blinois maternel ou élémentaire, au titre pour l'année 2016.*
- *La subvention sera versée pour l'année civile 2016 sur la base du nombre d'enfants blinois scolarisés dans l'établissement au 1<sup>er</sup> Novembre 2015.*

Vote : Unanimité.

Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20151126-CM-2015-11-10-DE Date de télétransmission : 27/11/2015 Date de réception préfecture : 27/11/2015
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 27 Novembre 2015,  
Le Maire.

